

Demande d'autorisation de sorties avec nuitées 67

à effectuer sur **SORTIESCO** 6 semaines avant votre séjour (hors congés scolaires)

Votre dossier doit comporter les pièces jointes suivantes : (vos pièces jointes ne doivent pas dépasser 2Mo) :

- l'emploi du temps détaillé
- le projet pédagogique et éducatif
- le schéma de conduite à joindre absolument et à remplir par votre transporteur (pas de transport sur place)
- La copie de licence du transporteur (à demander)
- la liste des élèves et des adultes (dont le ou les enseignants) transportés accompagnés pour chacun d'un numéro d'une personne à prévenir en cas d'incident ou d'accident.
- La copie des diplômes de nos animateurs avec une copie de la carte d'identité et vos diplômes sanitaires.
- La copie de la commission de sécurité de notre centre
- vous devez également joindre la copie de la carte d'identité de vos accompagnateurs.

Infos complémentaires :

- **Coordonnées du centre** : Maison des Aliziers, 51 rue Bellevue 57850 La Hoube
tel : 03 87 08 81 65
- **Prix du séjour** : 325€ par enfant (pension complète et animations comprises) (ou 265€ au 1^{er} trimestre)
- **Encadrement** : 1 adulte pour 12 élèves en élémentaire (1 pour 8 en maternelle) .Le séjour est gratuit pour le nombre obligatoire d'accompagnateurs. Si jamais vous souhaitez emmener un accompagnateur supplémentaire, nous le facturerons 120€. (À demander au préalable)
- Si vous emmenez une AESH ou une ATSEM, il faudra demander une autorisation à leur employeur (documents à conserver à l'école), le séjour est gratuit pour les AESH mais elles ne peuvent pas compter dans les accompagnateurs obligatoires.
- **Arrivée au centre le lundi matin** : vers 10h
- **Départ le vendredi du centre** : 16h30 (pas plus tôt que 15h)
- Nous sommes inscrits sur le répertoire national des hébergements n°25-03

Voici les différentes indications pour votre dossier :

Musique : **Marie Ledermann- Volgringer, Dumiste du CFMI**

Expression corporelle : **Stéphanie Arbogast, carte professionnelle**

Nature : **Cédric Oesch, BAFA**

Responsable de la structure : **Richard WELTZER**

Dans le bus et durant tout le séjour y compris la nuit : il faut absolument qu'un adulte possède un diplôme de premiers secours et joindre la copie à votre demande !

Nous acceptons les chèques vacances ANCV papier (à ramener lors de votre séjour)

Notre centre a été agréé le 28 mars 2025 par l'IA 57 n°25.03

Retrouvez également tous les documents nécessaires dans la partie téléchargement de notre site internet: www.classesmusicales-lesaliziers.com

